

Une « balade » inattendue dans l'oeuvre de Conrad Laforte. Mais qui donc s'y intéresse ?

DE SURMONT, JEAN-NICOLAS [dir.] avec la collaboration de
SERGE GAUTHIER. « *M'amie, faites-moi un bouquet...* ». *Mélanges posthumes autour de l'oeuvre de Conrad Laforte.*
Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de
folklore » 30, Éditions Charlevoix, 2011, ix-331 p. ISBN
978-2-7637-9527-0

Monique Jutras

Volume 11, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018526ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1018526ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Jutras, M. (2013). Une « balade » inattendue dans l'oeuvre de Conrad Laforte.
Mais qui donc s'y intéresse ? / DE SURMONT, JEAN-NICOLAS [dir.] avec la
collaboration de SERGE GAUTHIER. « *M'amie, faites-moi un bouquet...* ». *Mélanges posthumes autour de l'oeuvre de Conrad Laforte.* Québec, Presses de
l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 30, Éditions Charlevoix, 2011,
ix-331 p. ISBN 978-2-7637-9527-0. *Rabaska*, 11, 158–170.
<https://doi.org/10.7202/1018526ar>

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Notes critiques

Une « balade » inattendue dans l'œuvre de Conrad Laforte. Mais qui donc s'y intéresse ?

MONIQUE JUTRAS

Chanteuse-ethnologue, Montréal

DE SURMONT, JEAN-NICOLAS [dir.] avec la collaboration de SERGE GAUTHIER.
« *M'amie, faites-moi un bouquet...* ». *Mélanges posthumes autour de l'œuvre
de Conrad Laforte*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Les Archives de
folklore » 30, Éditions Charlevoix, 2011, ix-331 p. ISBN 978-2-7637-9527-0.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu ce collectif réunissant différents chercheurs autour de l'œuvre de Conrad Laforte. L'initiateur de ce projet, Jean-Nicolas de Surmont, est un chercheur autonome dont je savais peu de choses avant d'accepter de rédiger cette note critique. Dans son article de présentation, j'aurais espéré en apprendre davantage sur son parcours et mieux connaître ses motivations professionnelles à publier ces mélanges posthumes autour de l'œuvre de Conrad Laforte. Malheureusement, sa longue introduction ne permet pas de comprendre ce qui le rattache à l'ethnologie bien que l'on comprenne qu'il se soit intéressé à la chanson de tradition orale à un certain moment de son parcours¹. Je m'étonne ici que ce projet n'ait pas été l'initiative de collègues rattachés à l'une ou l'autre des institutions qui ont porté Conrad Laforte tout au long de sa fructueuse carrière, soit le

1. J'ai pris connaissance de quelques-uns de ses sujets de recherches et de son parcours sur la toile dans des sites faisant la promotion de ses publications. Il s'est intéressé à l'anonymologie, l'hypertextualité, la métalxicographie et la poésie vocale québécoise. Détenteur d'un doctorat de l'Université Paris x-Nanterre sur « l'ingénierie lexicale » (terme dont il est l'inventeur) comme solution à des phénomènes chansonniers, il a étudié auparavant différentes disciplines, soit la sociologie, l'histoire, la littérature, la linguistique et la philosophie au sein de diverses institutions dont l'Université Laval à Québec (avec le professeur de littérature André Gaulin notamment), l'Université Pompeu Fabra en Espagne et l'Université Lille III à Villeneuve-d'Ascq. Il a également une formation musicale en chant et en divers instruments. Il faut convenir qu'il n'est jamais facile de se définir par rapport à un parcours multidisciplinaire. Ses rencontres avec Luc Lacourcière (1988) et Conrad Laforte (1991) semblent avoir été déterminantes, bien qu'il n'ait reçu aucune formation officielle d'eux, sinon par ses lectures.

CÉLAT² ou l'Université Laval, dont on a dit, déjà, qu'elles représentaient « la Mecque des études sur la chanson de tradition orale francophone³ ». Il y a ici un malaise, du moins un questionnement. On peut se demander quel est le rapport de Jean-Nicolas de Surmont avec ces institutions d'une part, et, d'autre part, selon quels critères, et peut-être quelles contraintes, il a sélectionné ses collaborateurs parmi lesquels on retrouve, heureusement, quelques ethnologues et collègues de l'entourage de Conrad Laforte. Cependant, on constate l'absence de plusieurs acteurs importants du milieu ethnologique québécois. Des explications sur ces questions auraient pu éclairer le lecteur, autant en ce qui concerne le choix des auteurs que sur le parcours de l'auteur lui-même puisque, malgré cette noble initiative d'honorer un ethnologue québécois de la trempe de Conrad Laforte, Jean-Nicolas de Surmont demeure relativement peu connu du milieu ethnologique.

J'ai accepté de faire ce compte rendu critique malgré le fait que, depuis une vingtaine d'années, j'évolue, en tant que chanteuse-ethnologue, en dehors des circuits de la recherche universitaire⁴. Comme Conrad Laforte a été pour moi un professeur, un collaborateur et qu'il demeure toujours un maître dont l'œuvre occupe une place importante dans ma pratique, la lecture de cet ouvrage a été l'occasion de prendre connaissance de travaux actuels sur la chanson de tradition orale, de me rafraîchir la mémoire sur l'histoire de la discipline ethnologique en France et au Québec, tout en m'offrant l'opportunité de réfléchir à l'avenir de cette dernière. Surtout, j'ai constaté à quel point l'œuvre de Conrad Laforte est imposante et qu'elle est vouée à demeurer, longtemps encore, un outil de base indispensable pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la chanson, qu'ils soient du milieu universitaire ou simplement amateurs et collectionneurs de chansons.

Les articles présentés dans ce livre ont été rédigés par des auteurs passionnés par la chanson, mais aussi par le conte et l'ethnologie. Ils proviennent de plusieurs provinces canadiennes (Québec, Ontario, Nouvelle-

2. Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions, au sein de l'Université Laval ; rappelons que lors de sa fondation en 1976, le CÉLAT signifiait plutôt Centre d'études, sur la langue, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord.

3. À l'occasion d'un congrès organisé par la Société internationale d'ethnologie et de folklore en 1988, Conrad Laforte avait réuni à l'Université Laval plus d'une quarantaine de spécialistes de la chanson de tradition orale venant de différentes régions du Canada, des États-Unis et d'Europe. Voir l'allocation du président de la Commission, Stefann Topp publié dans *Ballades et chansons folkloriques*, Actes de la 18^e session de la Commission pour l'étude de la poésie de tradition orale de la S.I.E.F., sous la direction de Conrad Laforte, Québec, Université Laval, « Actes du Célat » 4, mai 1989, VIII-389p.

4. Interprète de la chanson folklorique française et québécoise depuis 1976, je fus d'abord chercheur autonome avant d'obtenir un baccalauréat (1985) et une maîtrise en ethnologie (1991) de l'Université Laval sous la direction de Conrad Laforte. Mon mémoire de maîtrise a été publié en 1997 par les Presses de l'Université Laval : Conrad Laforte et Monique Jutras, *Vision d'une société par les chansons de tradition orale à caractère épique et tragique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 27, 1997, 529 p.

Écosse, Nouveau-Brunswick), de France et de Belgique. Leurs propos m'ont tous intéressée ; j'ai plongé dans l'univers de chaque auteur, bien que tous ne m'aient pas captivée au même degré. Il faut dire que ces différents chercheurs ne sont pas tous de même niveau, tant du point de vue de leur parcours universitaire que professionnel. En soi, je n'ai rien contre le fait de présenter, dans une même publication, des chercheurs de niveaux différents, qu'ils soient étudiants de maîtrise, chercheurs autonomes, professeurs émérites ou ethnologues de carrière. Ces différences ne posent aucun problème en soi, bien au contraire : les liens de tous ces chercheurs avec la tradition orale et, dans la plupart des cas, avec le *Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte montrent bien le rayonnement de l'œuvre à une large échelle. Ce qui m'a dérangée, par contre, c'est la présentation que Monsieur de Surmont fait de ses auteurs (ou plutôt celle qu'il ne fait pas !) ne mentionnant pas nécessairement leur parcours professionnel ni même leur champ d'études. L'appendice, en fin d'ouvrage, qui contient la liste des auteurs et leurs titres ne révèle rien non plus qui permette de distinguer le spécialiste réputé et chevronné de l'étudiant de niveau maîtrise, ou même du chercheur-collecteur autonome, ce qui met les auteurs pratiquement tous sur le même palier. Certains auteurs ont pris le soin de se situer par rapport à leurs recherches universitaires ou leur domaine d'activités, mais dans l'ensemble, on en connaît peu sur leur parcours, à moins de les connaître déjà de réputation. J'ai parfois été dérangée par les différences de niveaux d'écriture d'un article à l'autre et, afin d'apprécier les auteurs à leur juste valeur, je me suis documentée sur chacun d'eux, ce qui m'a aidée à les situer d'un point de vue professionnel et à mieux cerner leurs propos. Il m'apparaît qu'une présentation systématique des auteurs, en introduction, en appendice, ou à l'intérieur des articles, aurait assuré une lecture plus facile⁵.

Les dix-sept articles de ce travail collectif, excluant la présentation de Jean-Nicolas de Surmont, sont regroupés à l'intérieur de huit chapitres, dont les thèmes vont de témoignages personnels (Jean-Pierre Pichette, Benoît Lacroix, Jean-Claude Dupont) à l'histoire de la discipline en France (Ludivine Isaffo, Michel Brix), en passant par des portraits d'influents folkloristes québécois (Serge Gauthier, feu Yvan G. Lepage), des analyses de corpus de chansons (Marlène Belly, Marc-Antoine Lapierre, Marcel Bénéteau, Roger Pinon) et de contes (Mark Benson, Aurélie Melin), des portraits d'informateurs (Ronald Labelle, Michèle Gardré-Valière et Michel Valière) jusqu'à l'informatisation des ressources de tradition orale en France (Jean-Pierre Bertrand, Véronique Ginouvès)⁶. En général, les articles font référence aux travaux de Conrad

5. Je me suis efforcée de donner ici des informations sur chaque auteur, obtenues en ligne sous toutes réserves concernant la mise à jour des sites consultés.

6. J'ai énuméré ici les différentes sections de l'ouvrage selon un ordre différent de celui adopté

Laforte, de façon plus ou moins élaborée, ce qui peut susciter des questions sur la pertinence de certains d'entre eux. Malgré tout, ceux qui s'intéressent à l'œuvre de Conrad Laforte, et notamment à la chanson de tradition orale, devraient trouver cette lecture intéressante.

La première partie du recueil, intitulée « Conrad Laforte : propos personnels et témoignages de collègues » comprend trois articles de chercheurs canadiens et québécois l'ayant bien connu. Jean-Pierre Pichette, ethnologue titulaire de la Chaire de recherche du Canada en oralité des francophonies minoritaires, et professeur rattaché au Centre acadien de l'Université Sainte-Anne de Nouvelle-Écosse (depuis 2004) et au Département de folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury en Ontario (1981-2004), a eu la bonne idée de donner à nouveau la parole à Conrad Laforte (lui qui était si discret !) en reprenant la magnifique entrevue qu'il avait réalisée en 2002⁷. Benoît Lacroix, médiéviste, professeur, critique littéraire, théologien, philosophe et passionné d'ethnologie québécoise, toujours actif dans sa quatre-vingt-dizaine avancée (!), également grand ami de Conrad Laforte dont il a préfacé plusieurs publications, nous livre de façon minutieuse le parcours professionnel du chercheur, sa philosophie, sa pensée, sa conscience culturelle et sa méthodologie de recherche. Un troisième témoignage, bref mais ressenti, celui de Jean-Claude Dupont, ethnologue québécois dont les diverses publications sur la culture matérielle, les contes et les légendes témoignent de sa grande polyvalence, professeur pendant plus de trente ans à l'Université Laval et directeur du CÉLAT (1976-1982), présente son collègue et ami de façon originale, avec la touche personnelle et artistique qu'on lui connaît. Je reviendrai, en fin d'exposé, sur les propos de ces collègues, car j'estime qu'ils résument à la fois l'œuvre, titanesque, et le chercheur dans ses qualités humaines et professionnelles.

La deuxième partie, « Quand la transmission orale voisine avec l'histoire », m'a beaucoup intéressée avec deux articles où il est question de l'historique des études sur la chanson de tradition orale en France. Ludivine Isaffo, jeune musicologue formée en ethnomusicologie française à la Sorbonne et flûtiste de concert en Europe, retrace avec clarté et rigueur la naissance de la science ethnomusicologique en France, avec les premières études sur les chansons de tradition orale. Elle fait état des motivations des chercheurs, artistes et musiciens du XIX^e siècle, portés par la pensée romantique et nationaliste, et de leurs méthodes de collectes alors basées sur l'esthétisme. Elle souligne bien entendu les problèmes de classification du répertoire auxquels se sont

par Jean-Nicolas de Surmont, pour des raisons de concision. Aussi, j'aborderai ce compte rendu en commentant les articles selon l'ordre répondant à la logique de mon exposé.

7. Il a repris ici intégralement la publication de cette entrevue qui avait paru dans la revue *Rabaska*, n°1, 2003, p. 83-104.

heurtés tous les prédécesseurs de Conrad Laforte et elle termine son article en donnant à celui-ci le mérite d'avoir su s'appuyer sur leurs travaux pour bâtir son *Catalogue*, poussant plus loin leurs analyses, leurs réflexions et, bien entendu, le classement du répertoire contenu dans leurs publications. Michel Brix, spécialiste français du XIX^e siècle, du romantisme et du poète Nerval, maître de recherches rattaché à l'Université de Namur en Belgique, brosse, quant à lui, un portrait historique des recherches ethnologiques menées à la même époque, cette fois par les poètes et les écrivains français, en référant aux travaux de Conrad Laforte pour appuyer ses démonstrations concernant les idées fausses des romantiques, notamment sur la nature et les origines des chansons de tradition orale. Brix, de toute évidence, connaît bien les travaux de Conrad Laforte et il honore sa contribution à avoir dénoncé les « affirmations abusives » des romantiques sur les chansons de tradition orale empreintes de leurs idéaux nationalistes. Cet auteur a bien compris que le travail de catalogage de Conrad Laforte, qui passait par l'étude des structures poétiques des textes, dépassait de loin la simple classification du répertoire et que son œuvre a « largement éclairé le grand mouvement d'intérêt pour les chansons de tradition orale⁸ ».

La troisième partie, « Analyses de corpus », présente trois études qui m'ont évidemment intéressée de très près. Celle de Marlène Belly, ethnomusicologue et maître de conférences associée au Département de musicologie de l'Université de Poitiers, spécialiste de l'œuvre de Patrice Coirault⁹, propose une analyse de la chanson *La Fille de Parthenais*, dont elle étudie les formes musicales afin de les mettre en rapport avec les structures textuelles de multiples versions répertoriées en Europe et en Amérique du Nord, tant par Coirault que par Laforte¹⁰. Bien que son analyse montre les limites dans lesquelles on peut étudier actuellement les mélodies des chansons de tradition orale, en partie à cause des outils eux-mêmes qui demeurent imparfaits (autant le *Catalogue* de Laforte que le *Répertoire* de Coirault selon ses observations), ses recherches musicales sont non seulement intéressantes mais importantes pour le milieu ethnologique, car de ce côté-ci de l'Atlantique, il faut bien le dire, celles-ci sont plutôt rares. En effet, mises à part les analyses musicales d'Ernest Gagnon, de Marius Barbeau, des ethnomusicologues français D'Harcourt, qui datent du milieu du XX^e siècle, et quelques travaux récents

8. Article de Michel Brix, « Nerval et “Les vieilles ballades françaises” », p. 83.

9. Rappelons que Patrice Coirault (1875-1959), folkloriste érudit et chercheur autonome, a consacré toute sa vie à l'étude des chansons de tradition orale de France et qu'après sa mort ses disciples, notamment Marlène Belly et Georges Delarue, ont travaillé pendant plusieurs décennies à achever ses travaux de catalogage pour en faire une publication : *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff, Simone Wallon, Marlène Belly, Paris, éd. de la BNF, t. I-III, 1986-2007. Ce *Répertoire* propose un autre système de classification des chansons que celui de Laforte.

10. Classée par Conrad Laforte dans la catégorie des chansons en laisse (I-K-1).

par des chercheurs ponctuels qui ont eu malheureusement très peu d'échos¹¹, on peut dire que nous accusons un retard en ce domaine. Il est à espérer que davantage d'articles du type de celui que nous présente ici Marlène Belly soient rendus accessibles afin de stimuler l'intérêt de nos musiciens envers l'étude des chansons de tradition orale d'un point de vue ethnomusicologique, un terrain qui demeure pratiquement vierge. D'ailleurs Conrad Laforte lui-même regrettait de ne pouvoir se consacrer aux mélodies des chansons, faute de connaissances musicales. L'imperfection des outils comme le *Catalogue Laforte* et le *Répertoire Coirault*, dont parle Marlène Belly, devrait, à mon avis, motiver les ethnomusicologues à en développer de nouveaux ou du moins à perfectionner ceux qui existent déjà. Plus facile à dire qu'à réaliser, il va sans dire.

L'article de Marc-Antoine Lapierre, tiré de son mémoire de maîtrise en anthropologie à l'Université de Montréal et qui porte sur les rapports entre la tradition orale et les chansonniers des années 1960 au Québec¹², s'annonçait intéressant, mais je dois dire que j'en ai été déçue. Son exposé manque de clarté, peut-être à cause de l'emploi d'une terminologie complexe qu'il omet d'expliquer et une description de sa méthodologie qui demeure confuse, du moins dans son article. Je dois dire que, par curiosité et désir de comprendre sa recherche, j'ai consulté son mémoire de maîtrise qui exprime plus clairement sa terminologie et sa méthode. Cette recherche a été conduite, nul doute, avec passion, mais je me questionne sur les connaissances réelles de l'auteur sur la chanson de tradition orale, même si celui-ci affirme, dans son article, s'être inspiré de « l'approche systématique » de Conrad Laforte.

Marcel Bénétteau a livré, quant à lui, un article passionnant à lire, qu'il a humblement qualifié de « réflexion », mais qui illustre avec brio les différents éléments dont on peut tenir compte pour analyser les textes des chansons de tradition orale aujourd'hui. Ethnologue et professeur agrégé au Département de folklore et d'ethnologie de l'Amérique française à Sudbury en Ontario, ce chercheur, par ailleurs musicien-chanteur et communicateur de talent, a mené pendant plus de vingt ans des recherches sur la langue, l'histoire et la

11. Voir à ce propos l'ouvrage de Conrad Laforte, *Chansons de facture médiévale retrouvées dans la tradition orale* précédé d'une analyse des mélodies canadiennes des chansons en laisse par Robert Kehler, Québec, Nuit blanche éditeur, 1997, 2 vol. (973 p.) musique, p. 25-69. Robert Kehler, musicien et enseignant aujourd'hui retraité de l'Université Acadia en Nouvelle-Écosse, a effectué, lors d'un projet postdoctoral en collaboration avec Conrad Laforte, l'analyse des mélodies des 238 chansons en laisse contenues dans l'anthologie de cette publication, basant son analyse sur un total de 1 120 versions. Il mentionne les travaux de quelques ethnomusicologues québécois qui n'ont pas fait l'objet de publications, mais dont il a pu consulter les mémoires de recherches à l'Université Laval.

12. Marc-Antoine Lapierre, « Le Mythe de la chanson québécoise : une étude sur les liens entre la tradition orale et le mouvement chansonnier des années soixante », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2010, 141 p.

culture de la communauté francophone du Détroit, dont il est originaire¹³. Dans son article (qui se lit comme un véritable roman d'aventure !), il analyse le parcours d'une chanson grivoise, *La Chanson de Henry Ford*, qu'il a recueillie à Windsor en 1994 et qui l'avait particulièrement intrigué, notamment du fait qu'elle ne figurait pas au *Catalogue* de Conrad Laforte et qu'elle semblait avoir trait à l'histoire locale de sa région. Tout en exposant les différentes étapes de cette recherche « épique » qui s'est déroulée sur une quinzaine d'années à travers des sources d'information variées, tant au Canada qu'en France, il nous livre une analyse claire, vivante et intelligente qui tient compte d'une foule d'éléments qui appartiennent à l'étude d'une chanson de tradition orale : contexte historique, langage, structures narratives, dynamique de transmission, sources documentaires, analyse comparative des versions, analyse littéraire des thèmes et des motifs. Son étude s'inscrit tout à fait dans la continuité des travaux de Conrad Laforte. Entre autres, la méthode du « scénario global », que ce dernier proposait dans *Survivances médiévales dans la chanson folklorique*¹⁴, est illustrée ici de façon brillante et permet, d'un seul coup d'œil, de résumer la comparaison des multiples versions de deux chansons-types en lien avec *La Chanson de Henry Ford : Le Galant châtré et Le Baiser accordé*. Cet article m'a vraiment plu et je souligne, entre autres, le fait que, sur des thèmes aussi grivois qu'il ne craint pas d'aborder puisque les chansons de tradition orale en contiennent, Marcel Bénéteau s'exprime avec une grâce et un raffinement qui, contrastant avec ces textes de chansons plutôt crus, nous amènent à comprendre les mentalités qui animent l'imaginaire collectif. De plus, il ne se contente pas de critiquer les outils imparfaits (le *Catalogue* Laforte et le *Répertoire* Coirault) dont nous disposons actuellement pour l'étude des chansons de tradition orale : il n'hésite pas à suggérer des réaménagements au *Catalogue*, tenant compte de sa recherche qui s'appuie sur une nouvelle documentation, ce que Conrad Laforte aurait approuvé, lui qui avait toujours prôné que la théorie devait naître de la matière elle-même, et non l'inverse.

J'aborde tout de suite la huitième partie de la publication, car nous y trouvons un article qui s'apparente à l'analyse de corpus et que j'aurais, personnellement, inclus dans ce même chapitre : « Le travail d'analyse interne d'une chanson : un exemple wallon », rédigé par l'illustre folkloriste belge feu Roger Pinon (1920-2012) qui a poursuivi de façon passionnée, jusqu'aux dernières années de sa vie, ses activités d'ethnologue avec un intérêt particulier pour les pratiques traditionnelles wallonnes. Cet expert de

13. Ses recherches et publications diverses sur l'Ontario français ont récemment été honorées par l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la francophonie où il a été reçu Chevalier (2012).

14. Conrad Laforte, *Survivances médiévales dans la chanson folklorique, poétique de la chanson en laisse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Ethnologie de l'Amérique française », 297 p.

l'ethnographie nous a offert ici la monographie d'une chanson bien connue en Amérique et en Europe : *Le Remède à son talon*, présente au *Catalogue* de Conrad Laforte¹⁵ dont il utilise les références, les combinant avec des versions provenant de ses propres cueillettes et de différentes sources en langues wallonne et dialectales. Il expose ici le recensement géographique d'une trentaine de versions au Canada et en Europe¹⁶ dont il retranscrit une quinzaine de versions, incluant paroles et musique pour certaines. Après avoir énoncé clairement que son analyse se limitera à l'examen interne des différentes versions, il fait la démonstration de sa propre méthodologie qui vise à faciliter l'étude comparative des textes. Sa méthode rappelle un peu, bien que de loin, celle du « scénario global » de Conrad Laforte. L'objectif de son exposé était de présenter des versions wallonnes et dialectales pour les comparer aux versions françaises et canadiennes. Je me suis demandé s'il y avait encore lieu, de nos jours, de limiter les études sur la chanson à ce genre d'analyse ethnographique, mais il était intéressant, et même captivant, de connaître la méthode de travail de ce spécialiste nonagénaire dont les travaux constituent des bases à partir desquelles poursuivre des études plus approfondies.

Toujours dans le thème des études sur la chanson, la septième partie, « Le contact avec les informateurs : le terrain de l'enquête », contient deux articles sur des enquêtes de terrain effectuées auprès de chanteurs traditionnels. Ronald Labelle, chercheur depuis une trentaine d'années au Centre des études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton, professeur et titulaire de la chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne (2006-2012, avant son installation à Cape-Breton University, Nouvelle-Écosse), présente ici un article rédigé à partir de sa thèse de doctorat en ethnologie de l'Université Laval (2001), consacrée au récit de vie et au répertoire d'un chanteur exceptionnel : Alain Kelly (1903-2008), né à Pointe-Sapin au Nouveau-Brunswick, qu'il a enquêté sur une période d'une vingtaine d'années. Michel Valière, ethnologue français au long parcours et professeur retraité de l'Université de Poitiers, encore actif au sein de diverses associations vouées à l'étude et à la promotion du patrimoine poitevin et occitan, en collaboration avec son épouse Michèle Gardré-Valière, enseignante en lettres et passionnée par l'ethnomusicologie, exposent leur expérience de terrain auprès d'une chanteuse traditionnelle hors du commun, Marie Magnant (1880-1975) du Haut-Poitou. Ces deux articles se rejoignent bien, malgré la distance d'un océan qui les sépare, en abordant pratiquement sous le même angle les démarches d'enquêtes ethnographiques à travers lesquelles le collecteur-

15. Dans la catégorie des chansons énumératives, dont la cote est IV-Fb-6.

16. Curieusement, il n'utilise pas le *Répertoire* de Coirault, mais cite simplement une version Delarue, ce qui a suscité mon questionnement.

ethnologue s'intéresse aux liens entre le répertoire, le contexte historique, les croyances et la philosophie de vie de l'informateur lui-même, ce qui insuffle aux textes des significations s'inscrivant dans son propre vécu. Les deux auteurs parlent aussi des mécanismes de mémorisation des chanteurs, ce qui ouvre la voie à l'exploration des dynamiques de transmission orale. Leurs articles, qui réfèrent aux travaux de Conrad Laforte et de Patrice Coirault, démontrent encore une fois que ces outils sont essentiels pour l'étude de chansons de tradition orale, quels que soient les angles sous lesquels on les aborde.

Je me permets une remarque personnelle ici : étant donné les références récurrentes, dans plusieurs articles de ce collectif, aux travaux de catalogage de Patrice Coirault, il m'apparaît dommage de n'y voir figurer aucun article mettant son œuvre en parallèle avec celle de Conrad Laforte¹⁷. Bien que ces deux savants aient développé, chacun de leur côté, leur propre système de classification, il reste qu'ils ont créé tous deux des œuvres monumentales, considérées essentielles et complémentaires par les chercheurs eux-mêmes. Nul doute que les amateurs de chanson, de tous acabits, auraient pu se régaler ici d'un article sur le *Répertoire* de Coirault¹⁸.

La quatrième partie du livre, « Portraits d'influents folkloristes québécois », m'a aussi passionnée, car elle touche une partie de l'histoire des études en ethnologie au Québec en révélant des aspects que je méconnaissais à propos de deux de ses pionniers qui ont eu un grand impact sur l'œuvre de Conrad Laforte : Marius Barbeau et Félix-Antoine Savard. Serge Gauthier, ethnologue-historien originaire de la région de Charlevoix, aborde un sujet surprenant, extrait de sa thèse de doctorat en ethnologie de l'Université Laval¹⁹ : les liens de Marius Barbeau avec l'industrie touristique. Sans dénigrer l'œuvre immense de celui qui est considéré comme le père des études ethnologiques au Québec, il porte un regard critique sur certaines de ses publications en les replaçant dans le contexte historique et culturel québécois du début du xx^e siècle. Sa comparaison de deux versions de la légende d'Alexis le Trotteur, celle de Barbeau, qui crée un récit littéraire inspiré par la tradition orale, avec celle de Laforte, soucieux de transcrire fidèlement un récit de tradition orale, permet de distinguer les approches distinctes qui caractérisent ces deux chercheurs, tous deux des piliers de l'ethnologie

17. On sait que Conrad Laforte connaissait les travaux de Patrice Coirault et, bien qu'il s'en soit détaché pour bâtir son *Catalogue*, il l'a toujours estimé pour ses connaissances approfondies sur la chanson de tradition orale française.

18. Quitte à reprendre un article publié il y a quelques années dans la présente revue : « Comparaison des catalogues Coirault et Laforte », Donatien Laurent et Georges Delarue, *Rabaska*, vol. 2, 2004, p. 159-167.

19. Serge Gauthier, *Charlevoix ou la création d'une région folklorique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 208 p.

québécoise. Feu Yvan Lepage (1943-2008), médiéviste spécialisé dans l'édition critique de textes littéraires et professeur au Département des lettres françaises de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa (1977-2005), a fait ressortir les influences de la tradition orale acadienne dans l'œuvre littéraire de Félix-Antoine Savard. Il nous rappelle que ce dernier, accompagné de Luc Lacourcière, a mené des enquêtes en Acadie pendant une douzaine d'années, à partir de 1950. Tout en analysant une partie moins connue de l'œuvre de Savard à la lumière des pratiques traditionnelles acadiennes, l'auteur nous a livré un récit savoureux, rempli d'anecdotes et de détails qui font revivre cette époque exaltante où toute une équipe de chercheurs compétents et passionnés ont réuni leurs talents pour faire naître cette nouvelle discipline universitaire qui, s'opposant à la littérature « officielle », à la musique dite « sérieuse », et même à l'histoire « officielle », était considérée comme un phénomène marginal. On constate malheureusement que c'est à nouveau le cas de nos jours, comme le déplorait Conrad Laforte²⁰.

La cinquième partie, « Autour du conte en France et au Québec », nous rappelle l'intérêt de Conrad Laforte envers cet autre domaine de l'oralité. N'oublions pas que celui-ci a recueilli des contes dès les débuts de sa carrière et qu'il en a publié deux recueils²¹. Mark Benson, professeur au Département d'études françaises du Collège militaire royal du Canada, se penche sur la « littérisation » du conte oral à propos duquel il étudie les limites de la transcription écrite, en examinant deux recueils de contes : *Menteries drôles et merveilleuses* de Conrad Laforte²² et *Contes de bûcherons* de Jean-Claude Dupont²³. En deuxième partie, il présente une analyse des procédés littéraires de deux écrivains canadiens-français qui ont « littérisé » contes et légendes : Louis Fréchette dans les *Contes de Jos Violon* et Honoré Beaugrand dans la *Chasse-Galerie*. Son article, un peu long, redondant même par moments, m'a tout de même intéressée bien que celui-ci ne dépasse pas beaucoup la description, d'une part, des procédés littéraires employés par les auteurs qui s'inspirent de la tradition orale et, d'autre part du côté des conteurs, des techniques langagières et gestuelles qu'ils emploient pour performer devant leurs auditoires. Je me serais attendue, de la part d'un spécialiste de la littérature, à une vision plus large qui aurait pu apporter quelque chose de nouveau, soit pour le regard des lettrés ou celui des ethnologues, sur les liens

20. L'article de Jean-Pierre Pichette, « L'air ne fait pas la chanson, une entrevue avec Conrad Laforte », en fait mention p. 42-43, de même que celui de Benoît Lacroix, « Le Bibliographe, l'archiviste et l'humaniste », p. 61.

21. Conrad Laforte, *Menteries drôles et merveilleuses. Contes traditionnels du Saguenay, recueillis et présentés par Conrad Laforte*, Montréal, Éditions Quinze, « Mémoires d'homme », 1978, 287 p. *Contes scatologiques de tradition orale*, Québec, Éditions Va bene, « Menteries drôles et merveilleuses », 2003, 187 p.

22. L'auteur n'a pas donné ses références bibliographiques.

23. Jean-Claude Dupont, *Contes de bûcherons*, Montréal, Les Éditions Quinze, 1976.

entre tradition orale et littérature. Je ne suis pas une spécialiste du conte, mais il me semble qu'il existe chez nous de nombreux auteurs qui s'y intéressent et qui, appuyés sur de meilleures connaissances ethnologiques, auraient fait bonne figure dans cette partie de l'ouvrage.

Une autre analyse sur le conte, que nous présente Aurélie Melin, « jeune chercheur en action » comme elle se présente elle-même, chargée d'études et de projets ethnologiques en Poitou-Charentes, notamment sous la direction de Michel Valière, propose un recensement de contes tirés d'archives sonores constituées par l'association UCPC-Métive²⁴ qu'elle met en parallèle avec les contes publiés par Conrad Laforte, dans *Menteries drôles et merveilleuses, contes traditionnels du Saguenay*²⁵. Pour apprécier le compte rendu de cet inventaire qu'elle dresse avec précision, il est préférable de bien connaître la typologie du conte établie par les spécialistes Aarne-Thompson, ce qui n'est pas mon cas. Son article porte sur la diffusion de contes-types, ou même d'éléments de contes-types, en territoire nord-américain et français dont elle fait la comparaison, à travers les publications de Laforte et celles des fonds sonores Valière et de l'UCPC-Métive (CERDO), qu'elle a d'ailleurs dépouillés et inventoriés elle-même. Ce qui a retenu mon attention n'est pas tant le résultat de son analyse de type historico-géographique, mais bien la description de son travail d'inventaire ainsi que les mentions d'une foule d'associations de toutes sortes qui se vouent, dans différentes régions de la France, à la collecte, à la sauvegarde, à la conservation et à la promotion du patrimoine oral. Son article fait réfléchir, entre autres, sur l'utilité d'accumuler autant de matériel s'il n'est pas possible, faute de financement comme elle le mentionne, de le traiter, de le conserver, de l'inventorier et de le cataloguer pour le rendre accessible aux chercheurs.

La sixième partie de la publication touche précisément à cette question de l'accessibilité des documents de source orale, puisqu'il y est question de « L'informatisation de la tradition orale d'expression française », un sujet qui avait passionné Conrad Laforte qui avait senti, dès l'avènement des ordinateurs, les innombrables possibilités de cette nouvelle science pour l'étude des traditions orales²⁶. Les deux articles présentés ici, bien que passablement ardu à lire compte tenu des ressources nombreuses et diversifiées auxquelles ils font référence, sont extrêmement pertinents, car ils concernent les développements de cette récente branche de l'ethnologie en pleine effervescence qui met tous ses efforts pour donner un accès de

24. Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes et Vendée, créée en 1968 et dont l'un des fondateurs fut Michel Valière.

25. L'auteur n'a pas donné ses références bibliographiques.

26. Lors de la 18^e Commission pour l'étude de la poésie de tradition orale citée précédemment, l'exposé de Conrad Laforte portait précisément sur ce sujet : « Pour une gestion informatisée des chansons folkloriques françaises », *Ballades et chansons folkloriques, op. cit.*, p. 159-164.

plus en plus facile, vaste et même illimité éventuellement, aux innombrables documents oraux recueillis à travers toute la francophonie, toutes époques et toutes sources documentaires confondues. L'ethnographe français Jean-Pierre Bertrand, président d'EthnoDoc (un centre de documentation du patrimoine culturel immatériel reconnu par l'UNESCO depuis 2003) et impliqué au sein de plusieurs associations connexes, dresse un bilan des activités de collecte, d'archivage et d'informatisation en Vendée depuis 1973. Il relate comment s'est imposée la création d'un « Catalogue évolutif de la chanson et de la musique traditionnelles », à partir des années 1990, via différents outils informatiques de façon à inclure non seulement les références de Laforte et de Coirault, mais également du matériel non répertorié qui tient compte aussi des normes des musées, des suggestions de différents spécialistes (musiciens, linguistes, ethnographes, etc.) ainsi que des usagers eux-mêmes (collectionneurs, amateurs de chansons, etc.). Il semble que ce catalogue soit déjà fonctionnel, bien qu'en constante évolution, comme son nom l'indique et comme il apparaît nécessaire.

Plus complet et encore plus impressionnant est le second article de cette section rédigé par l'archiviste responsable de la Phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, à Aix-en-Provence, Véronique Ginouvès, qui occupe ce poste depuis 1997. Elle dresse un bilan historique du développement de fonds sonores en France, retraçant la constitution de grands corpus de documents sonores de la littérature orale, incluant contes, chansons et différentes pratiques du patrimoine oral à partir du début du ^{xx}e siècle. Il est frappant, encore ici, de constater le nombre effarant d'associations, d'institutions et d'organismes officiels œuvrant dans le domaine du patrimoine oral en France. On réalise que la densité de la population là-bas donne lieu à des structures organisationnelles beaucoup plus nombreuses et souvent plus formelles que chez nous. Parmi les étapes importantes ayant mené à la mise en ligne des premiers catalogues, notons la création du *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données*, publié en 1994 et réédité en 2001, ainsi que la création d'un pôle, en 1998, associé à la Bibliothèque nationale de France pour réunir, du point de vue documentaire, cinq grandes institutions françaises : le centre Dastum en Bretagne ; le CERDO-UPCP-Métive en Poitou-Charentes et Vendée ; le Conservatoire occitan, région de Toulouse-Midi-Pyrénées ; la Maison du patrimoine oral, dans le Morvan ; et la Phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme qui englobe les pays de la Méditerranée, de civilisation occidentale (rive nord) et de civilisation arabe et musulmane (rive sud). À ce jour, il semble que ces centres offrent déjà des catalogues et même des documents en ligne utilisant le système

uniforme mis au point dans le *Guide d'analyse documentaire du son inédit*, né de la concertation d'une équipe impressionnante de documentalistes, ethnomusicologues et collecteurs. À la lecture de cet article, je me suis demandé où nous en étions, chez nous, concernant ces développements informatiques tant souhaités par Conrad Laforte dès 1988. Jean-Pierre Bertrand mentionne, à cet effet, une collaboration avec les Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval, avec le concours de sa directrice Carole Saulnier, dont il aurait été intéressant d'obtenir un article dans ce collectif, ne serait-ce que pour en savoir davantage sur les échanges entre ces institutions, dont il n'est que brièvement question dans l'article.

* * *

Il est temps de conclure cette longue note critique d'un livre lui-même très dense qui m'a fait faire un voyage extraordinaire dans l'univers de Conrad Laforte. Cette publication, en dépit des faiblesses que les lecteurs avertis ne manqueront pas d'y relever, notamment l'absence d'intervenants importants du milieu ethnologique québécois comme je l'ai souligné à quelques reprises, a le mérite de montrer que, malgré tout, l'œuvre de Conrad Laforte demeure très présente dans le domaine des traditions orales. Ce grand chercheur peut reposer en toute quiétude du haut de son paradis : son œuvre continue de travailler, et cela, des deux côtés de l'Atlantique. Malgré ses inquiétudes concernant l'avenir de l'ethnologie en milieu universitaire québécois et en particulier celui des études sur la chanson, on constate heureusement, à la lecture de chacun de ces articles, qu'il y a encore des chercheurs passionnés à l'égard des traditions orales, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des milieux universitaires, en Amérique du Nord et en Europe. Enfin, pour exprimer l'essentiel de ce qui a retenu mon attention à la lecture de ces dix-sept articles, tournés tantôt vers l'œuvre de Conrad Laforte, tantôt vers son vécu, je reviens brièvement, tel que promis, sur les propos personnels de ses collègues Jean-Pierre Pichette, Jean-Claude Dupont et Benoît Lacroix qui ont illustré, chacun à leur manière, les qualités les plus importantes de ce chercheur exceptionnel : ténacité, stabilité, passion et humilité. Voilà les valeurs fondamentales qui ont guidé sa vie et son œuvre. Des valeurs fortes et inspirantes pour tous les chercheurs qui s'intéressent aujourd'hui aux traditions orales, en particulier aux chansons, lesquelles sont encore loin, très loin, d'avoir livré tous leurs secrets. À qui s'y intéresse : Conrad Laforte a légué des bases solides pour que se poursuive cette merveilleuse « balade » dans l'univers de la chanson de tradition orale et pour que l'on continue, petit à petit, d'en percer les mystères.